

Exigence de qualité

Additionnalité

Non exigée, estimation simplifiée des GES associés aux déplacements en avion.

Transparence - Exactitude - Complétude

La méthode de calcul de la fondation GoodPlanet s'appuie sur la méthodologie Bilan Carbone® développée par l'ADEME et aujourd'hui diffusée par l'Association Bilan Carbone (A.B.C.).

Pérennité des projets

La fondation suit la bonne mise en oeuvre des projets mais n'en réalise pas d'évaluation.



FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT DE LA FONDATION DE LILLE



Crédit photo @Lille.fr

Opérateur du dispositif

La fondation de Lille, reconnue d'utilité publique en 1997, multi causes et abritante (capacité juridique permettant d'abriter, sous son égide, des fondations créées par des personnes privées : particuliers, associations, entreprises... ou publiques), est au service des habitants et de toutes les bonnes volontés souhaitant mettre en oeuvre des actions de solidarités à Lille et sur le territoire de la région Hauts-de-France. La ville de Lille est un partenaire majeur, ainsi que la Métropole et la région Hauts-de-France.

Bénéficiaires

Organismes d'intérêt général et à but non lucratif de Lille et de la région, ayant pour ambition de réaliser un projet à visée climatique local ou international (zones de coopération des collectivités). Les établissements scolaires, les associations et les centres sociaux de Lille et la région Hauts-de-France peuvent répondre à l'appel à projets lancé par la Fondation. Le Fond Solidarité Climat permet de financer ces projets.

Financeurs

Entreprises, collectivités, particuliers. Actuellement, la contribution provient essentiellement de la ville de Lille et de citoyens. Un partenariat avec la Métropole de Lille est à l'étude.

INFORMATIONS

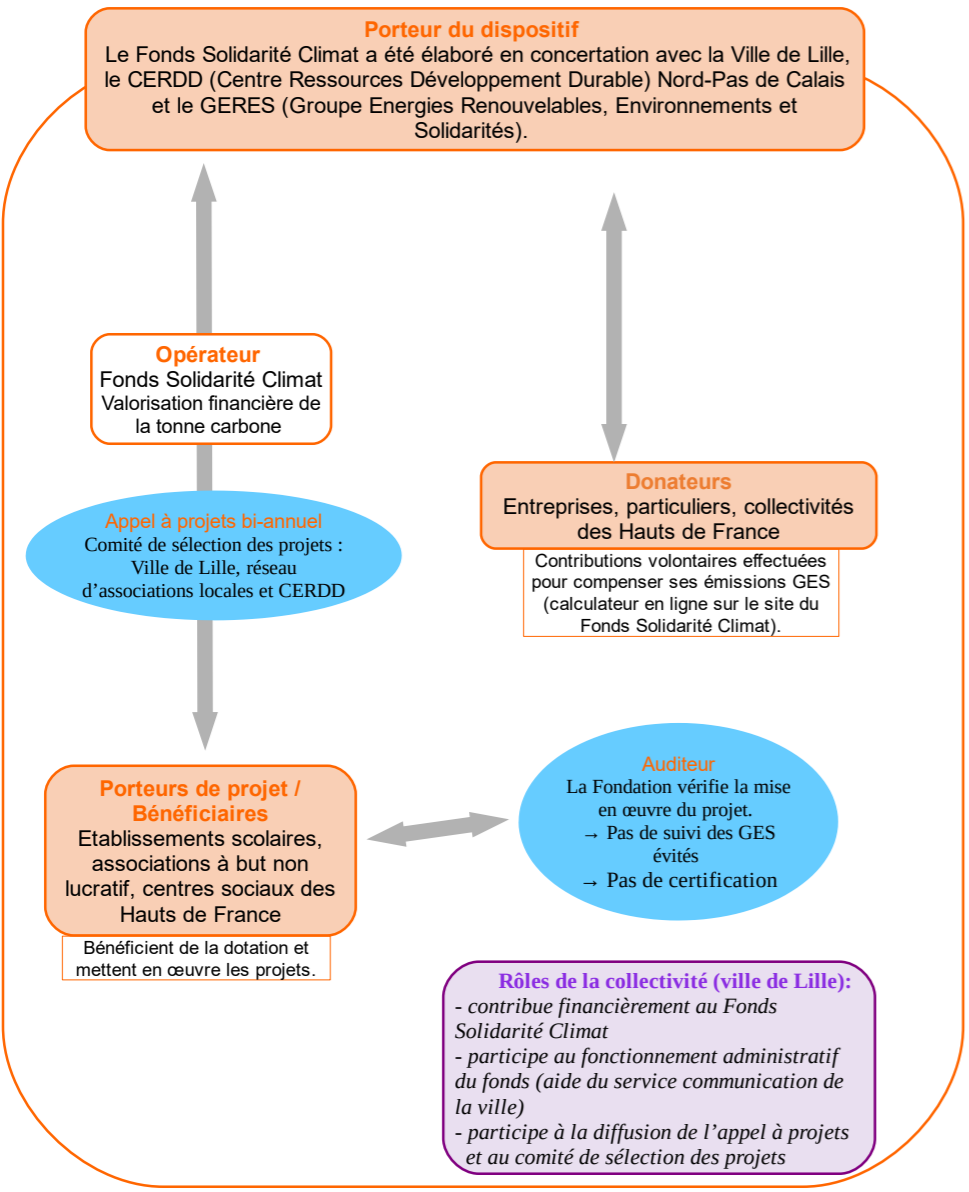
Contact :
Mme Delphine VANDEVOORDE
Directrice de la Fondation de Lille
contact@fondationdelille.org

Ressources :
Site Internet du Fonds Solidarité Climat : <https://www.fondationdelille.org/climat/>

Rédigé par le Cerema
Frédérique Reffet (Direction Territoriale Méditerranée), Maud Jarru et Monique Rosset (DT Centre Est), Valérie Potier (DT Ouest)

Descriptif du dispositif

FONDS SOLIDARITE CLIMAT Fondation de Lille



Le Fonds Solidarité Climat a été créé à l'initiative du Service Relations Internationales de la Ville de Lille en s'inspirant d'une démarche volontaire de contribution carbone ayant pour objectif prioritaire de sensibiliser les agents municipaux à l'émission de gaz à effet de serre liée à leurs déplacements, notamment en avion.

Le Fonds a été développé avec l'aide du GERES, de la Fondation GoodPlanet et du CERDD Nord Pas-de-Calais.

Un calculateur en ligne permet d'évaluer les émissions de trajets en avion et estime le montant du don correspondant, sur la base d'un coût symbolique de 22 euros la tonne carbone. Les dons sont défiscalisables.

En parallèle, les projets sont identifiés par la fondation via un appel à projets tous les 2 ans (budget d'environ 10 000 euros financés par les dons). Les projets doivent démontrer leur intérêt pour la protection de l'environnement, et inclure si possible une dimension sociale. Les projets peuvent revêtir plusieurs formes : développement des énergies renouvelables, lutte contre la déforestation, préservation des milieux naturels, amélioration du cadre de vie, etc. Les projets doivent s'inscrire dans un esprit de concertation avec les acteurs locaux et doivent fournir la preuve qu'ils n'ont pas d'incidence négative sur l'environnement dans les zones géographiques qu'ils couvrent, particulièrement à l'échelle des populations locales et des territoires concernés.

Un jury regroupant la ville de Lille, un réseau d'associations de la Région des hauts de France, le CERDD, sélectionne les projets et une dotation financière leur est attribuée.

La pérennisation du dispositif exige une communication large pour convaincre, notamment vers les petites entreprises (les plus grandes faisant appel à d'autres dispositifs).

La Fondation bénéficie notamment du concours du service communication de la ville de Lille et fonctionne avec 2 salariés et de nombreux bénévoles. Un référent Fonds Climat est envisagé. Le périmètre du dispositif est en réflexion notamment pour élargir aux émissions du quotidien, et favoriser les dons des entreprises.

Co-bénéfices environnementaux

- recours aux énergies renouvelables,
- lutte contre le changement climatique,
- protection de la faune et de la flore terrestres,
- lutte contre la faim,
- protection de la faune et de la flore aquatiques.

Territoires et localisations des interventions

Hauts-de-France (et International avec les territoires de coopération).

Nombre de projets éligibles

3 à 4 projets éligibles tous les 2 ans.

Prix de la tonne eqCO2

22 euros la tonne, retenus arbitrairement par la Fondation, afin d'encourager les dons.

